## news.belgium

07 déc 2018 -16:55

Appartient à Conseil des ministres du 7 décembre 2018

Numérisation du patrimoine scientifique et culturel des Etablissements scientifiques fédéraux et de la Cinémathèque royale de Belgique

Sur proposition de la secrétaire d'Etat à la Politique scientifique Zuhal Demir, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le principe du programme DIGIT-04, dans le cadre de la numérisation du patrimoine scientifique et culturel des Etablissements scientifiques fédéraux (ESF) et de la Cinémathèque royale de Belgique.

Le programme de numérisation du patrimoine scientifique et culturel des ESF et de la Cinémathèque s'inscrit pleinement dans la vision du plan d'action "Digital Belgium", initié en 2015 par le gouvernement fédéral, qui entend consolider la position de la Belgique sur la carte du numérique. La phase actuelle du programme de numérisation (DIGIT-03) se termine fin 2018. Il ressort de son évaluation qu'il reste encore beaucoup d'efforts à fournir pour arriver à numériser les collections qui doivent l'être. Le démarrage de la deuxième phase du programme de numérisation transversal récurrent, DIGIT-04, est dès lors très important pour la majorité des institutions. Il s'agit donc de mettre le plus rapidement possible en place DIGIT-04, de façon à permettre à ces institutions d'assurer, via la numérisation, la continuité de leurs principales missions légales (à savoir la préservation, la valorisation et la mise à disposition du public de leurs fonds patrimoniaux et informatifs). DIGIT-04 couvre une période de six ans (2019-2024), disposera d'un budget de 39,47 millons d'euros et prévoit l'emploi de 56 ETP.

Un dossier relatif au nouveau marché public pour la plateforme de préservation à long-terme (DIGIT-04-LTP) incluant la demande éventuelle pour les crédits supplémentaires nécessaires, sera soumis pour accord au Conseil des ministres.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Zuhal Demir, secrétaire d'Etat à la Lutte contre la pauvreté, à l'Egalité des chances, aux Personnes handicapées, et à la Politique scientifique, chargée des Grandes villes, adjointe au ministre de la Sécurité et de l'Intérieur Financietoren Bd du Jardin Botanique 50 bôite 3030 1000 Bruxelles Belgique

